



Communiqué d'une opération de concentration

Date de publication	27/11/2019
Date de notification	21/06/2019
Date de complétude	21/11/2019
Entreprises concernées	SARLAU Agricenter et SARLAU Agridis
Type d'opération	Prise de contrôle exclusif et création d'un contrôle conjoint
Localisation	Nouvelle-Calédonie
Activité(s)	Commercialisation de matériels et outillages agricoles et d'agrofourriture (semences, alimentation animale, etc.).
Date limite de dépôt des observations des tiers	11 décembre 2019 à 16h à l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie 7, rue du Général Galliéni – Nouméa courriel : instruction@autorite-concurrence.nc

Résumé de l'opération :

Les SARLAU Agridis et Agridis qui ont pour activités l'importation et la commercialisation de matériels et outillages agricoles en Nouvelle-Calédonie, envisagent de se rapprocher, par le biais de deux opérations simultanées :

- i) l'acquisition par la SARLAU Agridis de l'intégralité des parts sociales détenues par l'associé unique de la SARLAU Agricenter ;
- ii) l'acquisition dans le même temps par l'associé unique de la SARLAU Agricenter de 10 % des parts sociales détenues par l'associé unique dans la SARLAU Agridis.

A l'issue de l'opération, les deux associés de la société Agridis exerceront un contrôle conjoint sur cette dernière.